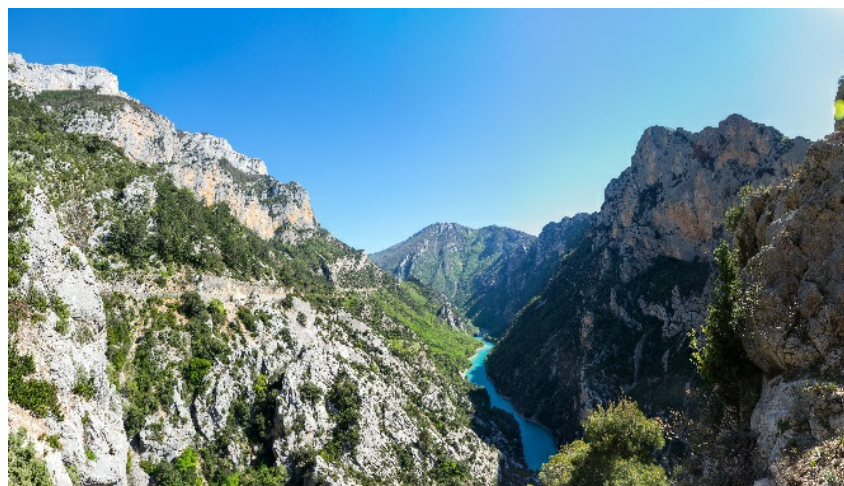




Verdon, gorges et champs de lavande

FRANCE - PROVENCE



Haute-Provence, entre Alpes et Durance, le Verdon a creusé des gorges profondes, modelant ainsi un paysage dantesque et grandiose, unique en Europe. Une symphonie de couleurs du vert émeraude de la rivière serpentant le long de hautes falaises blanches et ocre au mauve des champs de lavande et au bleu intense du ciel. Pays de tradition aussi avec les ateliers des maîtres faïenciers du village de Moustiers Sainte Marie, blottie sous ses rochers, aux allures de crèche provençale.



7 jours / 6 nuits
5 jours de randonnée



6 à 14 personnes



Itinérant



★★★★



Hôtel



Code : 1200

LES POINTS FORTS :

- Un niveau de marche qui reste accessible pour le Verdon
- Le sentier Martel, un des plus beaux d'Europe
- La diversité de paysages, entre gorges et plateaux
- Lac Sainte Croix, le plus beau de Provence



PROGRAMME JOUR PAR JOUR

JOUR 1 : GREOUX LES BAINS

Rendez-vous avec votre guide à 16h à l'hôtel. Navette possible entre Manosque et Gréoux. Habité dès la Préhistoire et réputé pour ses thermes dès l'Antiquité, Gréoux-les-Bains, "l'oasis romantique du Verdon" d'après Jean Giono, s'est développé sur une butte que domine un château du XIIe siècle. Petite visite du village et de son patrimoine tout au long des rues et ruelles moyenâgeuses : fontaines, lavoir, places, pont.. Repas du soir au restaurant et nuit en hôtel 2*.

 1h de visite

JOUR 2 : RIEZ - MOUSTIERS SAINTE MARIE

Journée des lavandes. Après un cours transfert à Riez, nous traversons le plateau de Valensole et ses vastes espaces. Partout et en toutes saisons, l'air est imprégné de l'odeur de la lavande. De plus, à l'époque de la floraison, de la fin mai à la mi-août ce sera un régal pour les yeux et l'occasion de photos inoubliables. Repas du soir et nuit en hôtel 2* à Moustiers Sainte Marie.

 6h de marche, +500m/-150m de dénivelée

JOUR 3 : BOUCLE AUTOUR DE MOUSTIERS : LAC DE SAINTE CROIX

Au départ de l'hôtel, nous nous dirigeons plein sud en direction du lac de Sainte Croix, le plus beau lac de Provence, né de la construction d'un barrage sur le cours du Verdon. Après un parcours boisé, nous gagnons le plateau de Valensole en surplomb du lac avant de descendre et longer les rives pour un pique-nique les pieds dans l'eau ! Retour à Moustiers. Repas du soir et nuit à l'hôtel.

 5h de marche, +550m/-550m de dénivelée

JOUR 4 : MOUSTIERS - LA PALUD

Sentier panoramique au dessus des Gorges. Nous quittons Moustiers Sainte Marie par l'antique chemin romain qui s'élève au dessus du village pour gagner la vaste forêt domaniale des Gorges du Verdon. Entre la crête de l'Ourbes et le col de Plein Voir, les points de vue plongeants sur les Gorges sont nombreux et spectaculaires. La profondeur des gorges s'étend de 250 à 700m. A l'issue de cette belle journée nous arrivons à La Palud. Repas du soir et nuit en hôtel 2*.

 6h30 de marche, +850m/-650m de dénivelée

JOUR 5 : BOUCLE AUTOUR DE LA PALUD

Un émouvant parcours de la mémoire jusqu'au village fantôme de Châteauneuf. Peu à peu déserté par ses habitants après la première guerre mondiale qui tua 19 jeunes de la commune sur les différents champs de bataille de la Grande Guerre, le temps s'est arrêté ici. Des paysages du « haut pays » évoquant les romans de Jean Giono. Repas du soir et nuit en hôtel 2* à La Palud.

 4h de marche, +500m/-500m de dénivelée



JOUR 6 : LE SENTIER MARTEL

Le sentier, l'un des plus beaux sentiers d'Europe doit son nom à Edouard Alfred Martel, père de la spéléologie, qui fut le premier à explorer le grand canyon en 1905. Après un court transfert au gîte de La Maline, une randonnée incontournable au cœur des falaises du Grand Canyon du Verdon. Une traversée entre flanc de falaise, sous-bois agréables et piscines naturelles pour parvenir, sous le village de Rougon, au Point Sublime, le bien nommé, plus beau point de vue du Verdon.

Retour en bus à La Palud. Repas du soir et nuit à l'hôtel.

 6h30 de marche, +550m/-600m de dénivelée

JOUR 7 : LA PALUD - GREOUX - (MANOSQUE - MARSEILLE)

Petit déjeuner et transfert pour Gréoux, séparation vers 11 heures.

Par vos propres moyens, possibilité de bus pour Manosque, permettant de prendre un train pour Marseille par exemple.

IMPORTANT ITINÉRAIRE :

- Les durées de nos randonnées sont données à titre indicatif. Elles peuvent varier en fonction de plusieurs éléments lors du déroulé de notre séjour (niveau des participants, météo, état du terrain, etc...). Les durées de transfert peuvent aussi fluctuer en fonction des conditions climatiques et de l'état des routes.
- Le programme a été établi selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction et peut être sujet à des modifications dans un souci de qualité. De plus, des situations indépendantes de notre volonté peuvent modifier le déroulement de votre séjour (météo, routes coupées, vols annulés ou retardés, grèves, fêtes locales...). Nos guides feront de leur mieux pour s'adapter à ces aléas, avec leur expérience et leur professionnalisme. Votre satisfaction et votre sécurité sont les éléments qui prédominent dans ces décisions de modification.
- En cas de nombre insuffisant de participants, nous pouvons être amenés à annuler un séjour jusqu'à 3 semaines avant le départ. Nous anticipons au maximum cette prise de décision, parfois à 5-6 semaines de votre départ, afin de vous permettre de vous organiser au mieux. Si vous vous rendez au point de RV du séjour en transport en commun, nous vous recommandons d'éviter les tarifs non modifiables - non remboursables tant que le départ n'est pas confirmé, ou de prévoir une assurance annulation auprès des compagnies de transport.



FICHE PRATIQUE

NIVEAU PHYSIQUE :

Pour marcheur confirmé ayant une bonne condition physique et une résistance à l'effort.

Etape de 4h à 6h30 de marche, de 400m à 850m de dénivelée positive.

NIVEAU TECHNIQUE :

Sentiers caillouteux avec quelques passages aériens, notamment lors de la randonnée du jour 6 : bien que sans danger (très bien aménagé et sécurisé), cette randonnée est à éviter pour les marcheurs sujets au vertige.



ENCADREMENT :

Accompagnateur en montagne diplômé

HÉBERGEMENT :

Hôtels :

- 1 nuit à Gréoux-les-Bains
- 2 nuits à Moustiers-Sainte-Marie
- 3 nuits à La Palud

Les inscriptions individuelles sont regroupées en chambre de 2 personnes sauf si vous demandez le supplément chambre individuelle.

TRANSPORT DES BAGAGES :

Vous portez uniquement vos affaires de la journée

GROUPE :

De 6 à 14 personnes

RENDEZ-VOUS :

Le dimanche à 16h à l'hôtel à Gréoux les Bains (possibilité de transfert de Manosque à Gréoux, à réserver à l'inscription - minimum 4 passagers).

DISPERSION :

Le samedi après le petit déjeuner à La Palud. Transfert à Gréoux-les-Bains vers 11 heures. Pas de navette possible pour rejoindre Manosque. Possibilité de prendre un bus pour Manosque (par vos propres moyens), pour rejoindre Marseille par exemple.

MOYENS D'ACCÈS :



EN VOITURE

Itinéraire : <https://www.viamichelin.fr/web/Itineraires>.

➤ COVOITURAGE

De nombreuses personnes, se rendant au départ de nos randonnées par leurs propres moyens, se rendent compte, une fois arrivée sur place, qu'elles auraient pu faire le voyage ensemble. Il nous est très difficile d'organiser par nous même le covoiturage ne disposant pas toujours des coordonnées de tous les participants et ne connaissant pas leur mode d'accès au point de rendez-vous. De plus, la loi nous interdit la divulgation des coordonnées de nos clients et nous pouvons difficilement jouer le rôle d'intermédiaire. Cependant, soucieux de vous faciliter vos déplacements mais aussi de nous inscrire dans une démarche responsable et respectueuse de la planète, nous vous incitons à consulter les sites suivants qui organisent le covoiturage :

www.covoiturage.fr ou www.covoiturage.com ou www.easycovoiturage.com, etc.



EN TRAIN

Gare Marseille Saint Charles - Manosque

Horaires auprès de la SNCF : www.oui.sncf - www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/voyager-en-train/ter - par téléphone : 36 35 - www.thetrainline.com/fr

Gare d'accès et de dispersion : MARSEILLE SAINT CHARLES - MANOSQUE
Horaires indicatifs.

ALLER :

Départ PARIS GARE DE LYON : 9h09 (TGV INOUI 6155)

Arrivée MARSEILLE ST-CHARLES : 12h11

Départ MARSEILLE ST-CHARLES : 13h11 (TER 17404)

Arrivée MANOSQUE SNCF : 14h33.

Navette possible de Manosque à Gréoux : 15€ par personne pour ce trajet, pour minimum 4 personnes (à réserver à l'inscription). Pas de navette possible dans le sens Gréoux - Manosque.

RETOUR :

Départ en bus depuis GREOUX : 13h42 (<https://mobilite.dlva.fr/lignes/lignes-interurbaines/>)

Arrivée à MANOSQUE gare SNCF : 14h14

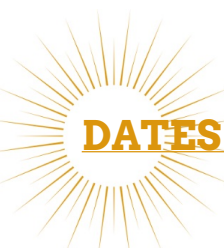
Train :

Départ MANOSQUE : 15h57 (TER 17437).

Arrivée MARSEILLE : 17h19.

Départ MARSEILLE : 17h32 (TGV Ouigo 7824)

Arrivée PARIS GARE DE LYON : 20h50



DATES ET PRIX

NOTRE PRIX COMPREND :

- L'encadrement par un accompagnateur en montagne
- L'hébergement en demi-pension (vin et boissons non compris)
- Les pique-niques le midi (sauf J1 et J7)
- Le transport en voiture de vos affaires personnelles

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

- L'assurance annulation et/ou assistance
- Votre transport aller/retour jusqu'au lieu de rendez-vous et de dispersion
- Les repas de midi du J1 et J7
- Les boissons et dépenses personnelles
- Les frais d'inscription
- Le supplément chambre individuelle
- D'une façon générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans "Le prix comprend"

FRAIS D'INSCRIPTION :

Les frais d'inscription sont des frais administratifs. Ils sont applicables à chaque personne inscrite.

- Pour toute inscription à plus de 90 jours du départ : pas de frais d'inscription.
- Pour toute inscription à partir de 90 jours du départ : 15 € / personne.

EN OPTION :

Supplément chambre individuelle (sous réserve de disponibilité) : 210€

Possibilité de transfert de Manosque à Gréoux le jour 1 (15€ par personne pour ce trajet, pour minimum 4 personnes) à réserver à l'inscription.



ÉQUIPEMENT CONSEILLÉ

BAGAGES :

- ✓ 1 sac de voyage par personne (ou valise à roulettes). Un bagage trop volumineux est à proscrire car poserait des soucis d'encombrement du bus ou d'organisation logistique.
 - ✓ 1 sac à dos de 35-40 litres environ à armatures souples avec ceinture ventrale et un dos bien aéré pour votre confort (pour porter vos affaires personnelles de la journée : appareil photo, pique-nique du déjeuner, gourde, vivres de course, veste coupe-vent, pull, vêtement de pluie...). Ce bagage est placé généralement en cabine lors de vos transports aériens éventuels (10kg maximum par personne, habituellement).
- Sur les séjours itinérants ou semi-itinérants, il est demandé de limiter également le poids à 10-12kg, car l'accès malaisé à certains hébergements pourrait compromettre la livraison des bagages. Nous vous invitons également à éviter d'y laisser des objets fragiles et/ou de valeur.



VÊTEMENTS :

Pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer quasiment toutes les situations :

- ✓ une couche légère et respirante
- ✓ une couche chaude
- ✓ une couche imperméable et respirante.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie ou vent, il suffit de rajouter cette veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc éviter le coton. Préférez les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La sueur est l'ennemi du randonneur, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtue d'une veste polaire.

La liste complète et idéale : (à adapter néanmoins suivant la randonnée et la saison, et en fonction de vos habitudes)

- ✓ 1 chapeau de soleil ou casquette, ou foulard
- ✓ 1 bonnet ou bandeau en polaire et/ou un tour de cou
- ✓ 1 paire de gants légers
- ✓ Tee-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 jours de marche).
- ✓ 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise (parfois, les sommets sont ventés et une petite épaisseur est la bienvenue pendant la pause déjeuner),
- ✓ 1 veste chaude type polaire (voire déperlante) ou type chaude et compressible)
- ✓ 1 veste coupe-vent imperméable et respirante avec capuche
- ✓ 1 cape de pluie éventuelle et/ou sursac
- ✓ 1 pantalon de randonnée solide, ample, confortable, déperlant
- ✓ 1 surpantalon imperméable et respirant
- ✓ 1 short ou pantacourt, confortable et solide
- ✓ Chaussettes de marche (1 paire pour 2 jours de marche). Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée type bouclette" qui vous éviteront l'échauffement prématuré des pieds
- ✓ 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables, avec semelle qui accroche bien au relief et résistante à l'abrasion. Pensez à tester auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps.
- ✓ ou si vous êtes habitués, une paire de chaussures basses type trail, notamment pour les séjours été.
- ✓ 1 maillot de bain et 1 serviette qui sèche rapidement (facultatif en vue d'éventuelles baignades)
- ✓ 1 pantalon confortable pour le soir
- ✓ 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir, type baskets, permettant aussi d'être utilisées pour les visites ou balades en ville.



MATÉRIEL :

POUR LE PIQUE-NIQUE

- ✓ Couverts
- ✓ 1 boîte de conservation en plastique de 0,5 litre minimum (impératif même s'il peut arriver qu'elle ne serve pas)
- ✓ 1 gobelet plastique ou aluminium avec anse isolée pour éviter les brûlures avec les boissons chaudes
- ✓ 1 couteau de poche pliant (facultatif)
- ✓ 1 gourde isotherme ou aluminium de 1,5 litres minimum ou gourde souple (déconseillée en hiver) ou une gourde filtrante éventuellement. Surtout utile en hiver, si vous souhaitez, prendre une bouteille isotherme pour emporter thé, café... pendant la randonnée)

AUTRES

- ✓ 1 grand sac plastique à glisser dans votre sac à dos afin de protéger vos affaires des intempéries et/ou 1 sur-sac
- ✓ 1 pochette étanche avec : votre contrat d'assistance, vos papiers d'identité, carte vitale et tout autre document mentionné dans la rubrique formalités
- ✓ 1 parapluie solide et léger (facultatif mais très utile en cas de pluie, ou même de canicule)
- ✓ 1 paire de bâtons de marche télescopiques (selon vos habitudes ou le niveau technique des randonnées, se référer au paragraphe « Niveau Technique » de la fiche technique du séjour)
- ✓ 1 paire de lunettes de soleil de bonne qualité (protection niveau 3 ou 4) couvrant bien les côtés
- ✓ Crème solaire avec un bon indice de protection (30 minimum) et écran labial (le tout systématiquement dans le sac à dos)
- ✓ Trousse de toilette (brosse à dents, déodorant, etc...)
- ✓ Protections auditives en cire ou en mousse (contre les ronflements de voisinage ou autres nuisances sonores)
- ✓ Mouchoirs
- ✓ Papier toilette
- ✓ 1 frontale ou lampe de poche + couverture de survie : à mettre systématiquement dans le sac à dos, un retard imprévu suite à un incident peut subvenir même au cours d'une randonnée facile
- ✓ Des lunettes de rechange (si vous portez des lunettes de vue)
- ✓ Appareil photo, jumelles (facultatif)

PHARMACIE :

Le guide est équipé d'une pharmacie de premiers secours (non destinée à subvenir à vos besoins pour de petits aléas). Néanmoins, il n'est pas autorisé à administrer tout médicament à un participant sans prescription médicale ou accord médical des secours.

Prévenez le guide de toute maladie, traitement ou autre allergie qui pourraient compliquer une prise en charge médicale en cas d'incident, ou tout malaise éventuel qui pourrait vous arriver en cours de randonnée.

- ✓ Vos médicaments habituels
- ✓ Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence
- ✓ Médicaments contre les troubles digestifs (facultatif)
- ✓ Antistaminiques contre les piqûres d'insectes par exemple (facultatif)
- ✓ Pastilles contre le mal de gorge (facultatif)
- ✓ Bande adhésive élastique en 5 ou 8 cm de large x 2,5 m (facultatif)
- ✓ Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes
- ✓ Collyre (en cas de poussières ou irritation/sécheresse oculaire)
- ✓ Double peau pour protéger les ampoules aux pieds (facultatif)
- ✓ Pince à épiler (facultatif)
- ✓ Petits ciseaux (facultatif)
- ✓ Vitamine C (facultatif)
- ✓ Pince à écharde (facultatif)
- ✓ Gel hydroalcoolique antibactérien utile pour se laver/désinfecter les mains.



FORMALITÉS

FORMALITÉS :

Durant la randonnée, vous devez être en possession des documents suivants :

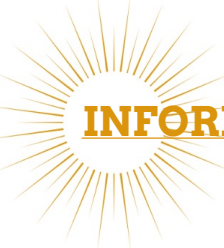
- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.
- Carte vitale.
- Dépliant de votre assurance voyage reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance auprès de nos bureaux) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone).
- Carte Européenne d'assurance maladie.

ASSURANCES :

A l'inscription, vous pouvez souscrire une assurance assistance rapatriement et/ou annulation qui s'ajoute au prix du séjour

- Assurance annulation : 3% du montant du séjour. (elle comprend le remboursement des sommes retenues en cas d'annulation avant le début du séjour justifiée)
- Assurance rapatriement : 2% du montant du séjour
- Assurance annulation - rapatriement : 4% du montant du séjour

Textes complets des contrats d'assurances envoyés sur demande



INFORMATIONS DESTINATION

HISTOIRE :

A partir de 400 000 avant J.C, les premières populations s'installent sur le territoire. À partir des basses gorges du Verdon, ces premiers hommes gagnent peu à peu l'ensemble du pays. Les nombreuses grottes qui jalonnent les gorges du moyen et du bas Verdon font de ce territoire un des hauts lieux de la préhistoire. Les cavités formées dans la roche ont permis l'implantation humaine dès le paléolithique. Ils sont nomades, vivent de chasse, de pêche et de cueillette. L'Homme du Néolithique (6 000 av. J.-C.), devient sédentaire et développe un habitat groupé dans l'ensemble du pays du Verdon et se fait éleveur et agriculteur. Il file la laine, produit de la céramique, érige des dolmens et développe les échanges commerciaux. Les populations se dispersent par la suite en petites unités culturelles (quelques-unes occupent les sites de hauteur, les oppida).

Après une longue guerre contre les tribus gauloises, les Romains fondent en 118 av. J.-C. une province transalpine, qui deviendra plus tard la Narbonnaise. A l'est, l'empereur Auguste crée la province des Alpes-Maritimes, dont la frontière avec la Narbonnaise se situait près de l'actuel village de Rougon. La cité de Riez, siège d'une colonie, est créée sous Auguste. Durant l'occupation romaine, le terroir du Verdon est voué à la culture : plusieurs centaines d'établissements ruraux isolés sont créés, les villæ, véritables domaines agricoles.

La région est rattachée au royaume des Francs en 536. Elle recouvre son indépendance en 879. Les Sarrasins occupent le massif des Maures en 880. Ils étendent leurs raids jusqu'aux Alpes. Saint Mayeul, né vers 909 à Valensole, devient abbé de Cluny en 954. Sa capture en 972 déclenche la guerre contre les Sarrasins. Guillaume le Libérateur repousse les Maures en 976. Les fiefs se recomposent, le renouveau monastique s'impose. L'art roman connaît un grand rayonnement. C'est une période de prospérité, caractérisée par l'essor des villes et des échanges.



A partir du 15^{ème} siècle, d'importantes crises socio-économiques, conjuguées aux épidémies de peste noire, ruinent le pays. La Provence intègre progressivement le royaume à partir de 1481, date de la mort du roi René. Le territoire est réinvesti fin XVe mais le XVI^{ème} siècle est durement frappé par le conflit contre Charles Quint, les guerres de religion et les troubles de la Ligue. Le catholique Jean de Pontevès, grand sénéchal, seigneur de Carcès et de Blieux, devient comte de Provence en 1571 après sa victoire sur Charles Quint. La population s'accroît, les villages se développent. Affaiblie, la noblesse locale s'allie à la bourgeoisie qui gagne en puissance. Ce sont les premiers pas de l'industrie locale : verrerie, poterie, aménagements hydrauliques... Sous le règne de Louis XIV, Moustiers Sainte-Marie devient un des plus grands centres faïenciers de France.

Au 18^{ème}, le père Marc, de Bauduen, orateur capucin du XVII^e, l'abbé Bausset, natif du même lieu, philosophe célèbre du XVIII^e, le père Pellas de Comps, auteur en 1723 du premier dictionnaire de langue provençale et l'abbé Jean, d'Aups, qui fit ériger dans son jardin une curieuse colonnade en terre cuite gravée d'une synthèse des connaissances scientifiques sont les « principales » Lumières régionales. Mais le siècle des Lumières est également une période noire dans l'histoire de la Provence. En 1720, la grande peste s'abat sur le territoire et le vide de ses habitants.

De profonds changements sociaux, techniques et économiques président à la transformation des paysages, des modes de vie et de l'organisation territoriale. Ce sont des heures violentes, celles des conflits mondiaux qui affectent l'économie et provoquent la déprise rurale. Parmi les hommes de cette période, citons Martin Bidouré, l'insurgé fusillé à Aups lors de l'insurrection de 1851, Marcel Provence qui relance la production faïencière de Moustiers Sainte-Marie en 1927, et tous les résistants, qu'ils soient de 1851 ou de la seconde guerre mondiale.

Le début du XX^e siècle est marqué par la « découverte » des gorges du Verdon. Le géologue Edouard-Alfred Martel a mené l'exploration, en 1905 accompagné d'un groupe de locaux, avec à leur tête Isidore Blanc, instituteur à Rougon. C'est en son honneur que le sentier emblématique a été rebaptisé Blanc-Martel. Cependant, cette découverte ne signifie pas que le territoire était un espace inhabité. En effet, les gorges ont, de tous temps, été parcourues par les hommes et en gardent aujourd'hui l'empreinte : chasseurs, cueilleurs de buis, apiculteurs, bergers, forestiers... Au milieu du XX^e siècle, le programme d'aménagement de l'E.D.F. (Electricité De France) permet l'édification de cinq barrages :

- Castillon, mis en eau en 1948.
- Chaudane, opérationnel en 1952.
- Gréoux en 1967.
- Quinson en 1972.
- Sainte-Croix en 1974.

BIBLIOGRAPHIE :

- Guide Vert "Alpes du Sud" (Michelin).
- « La Provence avec les yeux de Giono » de Dominique Lebrun (Didier Richard).
- « Mon théâtre d'Ombre ».
- « Le goût de la Haute Provence ».
- Les romans d'Henri Bosco.

CARTOGRAPHIE :

- Carte IGN (Série bleue au 1 :25 000) n°3342 ET (Plateau de Valensole).
- Carte IGN (Série bleue au 1 :25 000) n°3442 OT (Gorges du Verdon).
- Carte IGN (Série bleue au 1 :25 000) n°3542 OT (Castellane).

ADRESSES UTILES :

Parc NATUREL REGIONAL DU VERDON :
 Domaine de Valx
 04360 Moustiers-Sainte-Marie
 Tél : 04 92 74 68 00 | Fax : 04 92 74 68 01
 Mail : info@parcduverdon.fr
 Web : <http://www.parcduverdon.fr>



NOUS CONTACTER



En cas de problème de dernière minute, appelez :
au **04 90 09 06 06** ou sur notre téléphone d'urgence au **07 77 08 14 68 (7j/7 24h/24)**



infos@cheminsdusud.com



57 rue François Gernelle BP 155
84 120 PERTUIS

Notre agence est ouverte du Lundi au Vendredi de 9h à 18h30, et le Samedi de 9h à 17h



www.cheminsdusud.com

Dernière mise à jour : 04/02/2022